



ZONE DE PARKING
PARKING INTERDIT

JARDINS DU GRAND TRIANON

Grand Trianon

DOMAINE DE MARIE-ANTOINETTE

Petit Trianon

Hameau de la Reine

PORTE SAINT-ANTOINE

Temple de l'amour

GRAND CANAL

PARC

GRILLE DES MATELOTS

JARDINS ET BOSQUETS

Bassin d'Apollon

ALLÉE DE BACCHUS

ALLÉE DE CÉRÈS

GRILLE DE LA REINE

GRILLE DES DEUXIÈMES CENT MARCHES

GRILLE DE NEPTUNE

GRILLE DU DRAGON

CHÂTEAU

GRILLE D'HONNEUR

PETITE ÉCURIE

GRANDE ÉCURIE

Gare Versailles-Château
RER C Rive Gauche

Gare Versailles - Rive Droite
SNCF →

Que la borne soit baissée ou levée :
Passez bien à droite entre la borne et le poteau

RECOMMANDATIONS DES PETITS VÉHICULES ÉLECTRIQUES

ARRÊT VÉHICULE

Si le véhicule est arrêté automatiquement, il est très probable que vous soyez dans une zone non autorisée.
ATTENTION NE FAITES PAS DE DEMI-TOUR.
Reculez en ligne droite en marche arrière jusqu'à la zone autorisée et ensuite repartir en marche avant.

VISITES

Si vous souhaitez vous arrêter pour visiter plus amplement les monuments et les lieux, pensez à noter le numéro du véhicule et à garder la clef et ce plan sur vous.

PETTIT & GRAND TRIANON

Garez vous en bataille uniquement sur les places autorisées.

PARKING

Il est interdit de se garer devant les grilles, les perspectives, les places handicapées et les accès pompiers.
Veillez à ne jamais gêner les flux piétons, voitures, trains & pompiers.

PANNES

En cas de panne, merci de contacter le
+33 1 39 66 97 66

QUI PEUT CONDUIRE ?

Seule la personne qui a déposé son permis de conduire en caution est autorisée à prendre le volant.
ATTENTION : Il est formellement interdit aux enfants de conduire ou d'être sur les genoux du conducteur sous peine de contravention par la surveillance du domaine.